

Propositions d'améliorations de la qualité de vie à Montchat



Améliorer la sécurité publique

Les résultats présentés en matière de sécurité nous interpellent.

👉 Ils peuvent laisser penser que les habitants se résignent à une dégradation de la sécurité et/ou relativisent en se disant que la situation est pire ailleurs.

Nous considérons que nous ne devons pas céder à la fatalité et laisser la situation se dégrader, car Montchat n'est plus un quartier calme.

Nous devons exiger des pouvoirs publics qu'ils agissent dès à présent pour améliorer la sécurité publique et lutter contre les incivilités.

▶ **Implanter un commissariat ou une antenne de police de proximité à Montchat** pour assurer

- une présence visible, intégrée au quotidien ;
- des rondes régulières ;
- une meilleure connaissance du terrain et des personnes qui habitent ou fréquentent le quartier ;
- des interventions plus rapides.

▶ **Installer des systèmes de vidéo-protection en nombre adapté pour une meilleure dissuasion des délits et incivilités, et identification des auteurs.**

- fixes à des endroits stratégiques (place Ronde, place Henri, entrée des parcs Bazin et Chambovet etc...)
- et nomades pour maintenir une dissuasion aléatoire et éviter la multiplication des points de deal.

NB : commissariats les plus proches : « HP Bataille » et poste de police rue « M. Bastié » (8eme) « HP Marius Berliet » (7^{ème}), Bron et Villeurbanne.

Améliorer la sécurité des pistes cyclables

► Sécuriser les points noirs en matière de sécurité. En particulier :

 Intersections entre la rue Bonnard et la Ferdinand Buisson, entre la rue Bonnard et la rue Capitaine et entre la rue Bonnard et le cours du Docteur Long.

 Tout le long de la rue Ferdinand Buisson.

► Prendre en compte les projets de la Métropole (BHNS, T6 Nord, VL 12) qui entraineront :

► **un report de la circulation dans les rues étroites de Montchat** qui comportent pour la plupart des pistes à contre-sens.

☞ risque d'augmentation des dangers pour les cyclistes.

► **Une limitation du stationnement de surface dans l'espace public de ce quartier éloigné de l'hypercentre de Lyon.**

☞ Rehausser les normes minimales* de réalisation de places de stationnement souterrain dans les constructions neuves à certains endroits du quartier, et en particulier la partie centrale de Montchat, qui n'est pas la mieux desservie en transport en commun.

*Pour les logements neufs : 1 place pour 75 m², avec une moyenne d'au moins 0,9 place par logement (ancien PLU-H : 1 place pour 65 m² de surface, avec au moins 1 place par logement).

Urbanisme, patrimoine architectural et densification

Comment préserver et valoriser le patrimoine qui fait le charme de nos rues et la singularité de notre quartier dans les stratégies de développement urbain?

Délivrance de permis de construire plus qualitatifs par la Ville de Lyon

- d'un point de vue architectural et dans le choix des matériaux,
- veillant à respecter l'harmonie avec le bâti existant et la morphologie des secteurs.

Densification beaucoup plus mesurée et ciblée

👉 Mettre un coup de frein à la densification du quartier (2013 : 14 320 hab./ 2022 : 21.500 hab.)

Montchat a déjà beaucoup pris sa part dans le processus de densification.

👉 Eviter une généralisation de la densification à tous les secteurs et une banalisation des rues du quartier.

Le PLU-H doit intégrer des Périmètres d'Intérêt Patrimonial (PIP) garantissant la préservation des caractéristiques des secteurs à valeur patrimoniale et une densification « sur-mesure et raisonnée ».

Les spécificités architecturales, urbaines et paysagères de Montchat ne sont pas suffisamment reconnues par le PLU-H.

Urbanisme et patrimoine architectural

Le récent changement de visage de de la rue Bonnard



Urbanisme et patrimoine architectural

Incohérences architecturales et désordres causés par la construction d'un ensemble immobilier à coté d'un Élément Bâti Patrimonial (Castel Bellevue-1885)

Les prescriptions patrimoniales qui s'imposent aux propriétaires des EBP sont très fortes et il est anormal que cette protection ne soit pas prise en compte lors de la validation des permis de construire sur les parcelles voisines (et ultérieurement).

- 👉 Faire respecter la protection reconnue par le PLU-H aux EBP pour les projets des parcelles voisines,
- 👉 Etudes (géotechniques) préalables suffisamment poussées pour s'assurer de la faisabilité du projet sans endommager le bâti voisin protégé et suivi lors de la phase travaux.



Des habitants mieux associés à l'élaboration des projets structurants

La politique de la ville doit se faire avec les habitants.

Instauration d'échanges d'informations et d'un dialogue entre :

- ✓ pouvoirs publics,
- ✓ habitants & riverains
- ✓ et structures associatives et institutionnelles du quartier

Communication + concertation en continu :

- ☞ en amont des phases officielles de concertation et d'enquêtes publiques,
- ☞ mais aussi en continu pendant toute la durée des processus de réalisation des projets.

L'enquête public ne doit plus être un simple outil de légitimation de l'action publique, destiné à montrer que « le public » a été consulté et que tous les avis ont été entendus. Elle doit être nourrie, en amont, des avis et besoins exprimés par les habitants.

Infrastructures sportives et culturelles

- ▶ Prévoir des emplacements réservés dans le PLU-H pour créer de nouvelles infrastructures sportives dès que cela sera possible.
- ▶ Veiller aux équilibres entre augmentation de la population du quartier et les infrastructures.
- ▶ Renforcer les petites infrastructures sportives dans les parcs publics pour les jeunes, mais aussi les moins jeunes (ex : parcours santé)
- ▶ Favoriser l'augmentation de l'offre d'activités culturelles et les places dans les structures culturelles existantes.

Autres sujets

Transports en commun

Veiller à une bonne desserte en bus du cœur de Montchat.

Amélioration des déplacements des personnes à mobilité réduite

Identifier les bordures hautes et les trottoirs les plus problématiques et les traiter en priorité. Les trottoirs aux angles des rues semblent poser le plus de difficultés.

L'accès aux commerces présente aussi des difficultés quand il y a une marche, car, dans ce cas, il faut installer une rampe, ce qui n'est pas simple car il faut empiéter sur le trottoir.

Devenir de la Place du Château

La Mairie du 3eme a indiqué récemment qu'il n'y aura pas de projet de réaménagement de la place avant plusieurs années.

Le moment venu, il faudra mettre en place une large concertation avec les riverains, habitants et commerçants, forains etc... pour **étudier les usages de cette place et les aspirations de chacun.**

Notre avis converge avec celui des habitants interrogés : lorsque les nouveaux immeubles verront le jour sur la partie Nord-Est, il faudrait qu'il y ait des cafés et/ou des restaurants pour amener plus de vie et de convivialité sur cette place. Pour le reste, les réflexions sont ouvertes.